

# urgence

# remplacement

## Le diagnostic

Depuis plusieurs années, le remplacement dans le premier degré est en crise. On ne compte plus le nombre de journées non-remplacées sur tout le territoire avec des situations critiques dans certaines zones et certains départements déficitaires.

**En ne remplaçant pas systématiquement les professeur·es des écoles absent·es, l'Éducation nationale n'assure pas la continuité du service public.**

Certains élèves se retrouvent avec moins de jours de classe que d'autres. On assiste là à une rupture d'égalité qui est d'autant plus dommageable que la pénurie de remplaçant·es est encore plus flagrante dans les départements déficitaires et les zones d'éducation prioritaire.

Même si des enseignant·es et des parents d'élèves essaient parfois de compter les journées non-remplacées, il est difficile de connaître les chiffres exacts, l'Éducation nationale refuse de les donner.

**La cause de cette pénurie de remplaçant·es, c'est le manque de personnels et**

**l'insuffisance des ouvertures de postes.** La crise sanitaire du COVID 19, a mis en lumière cette pénurie systémique.

**À cela s'ajoute cette année une crise du recrutement avec un effondrement sans précédent de candidat·es pour le CRPE.** Après les résultats des CRPE 2022, il y avait environ 1700 postes non pourvus de professeur·es stagiaires sur tout le territoire. Le ministère, face à ce manque de vocation, et pour boucher les trous, a recruté à tour de bras des contractuel·es en organisant des « job-datings » dans plusieurs académies.

**À quelques semaines de la rentrée, le manque de remplaçant·es se fait déjà sentir**

Les postes vacants non-pourvus ont, dans certains endroits, été comblés par des brigades qui se sont vues être affectées sur ces postes à l'année. La conséquence est évidente : il n'y aura bientôt plus d'enseignant·es remplaçant·es pour assurer les remplacements courts.

Cela n'augure rien de bon pour la suite de l'année scolaire et la période hivernale...

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTONS POUR**  
**UNE AUTRE | UNE AUTRE**  
**ÉCOLE | SOCIÉTÉ**



# Les conséquences

**Cette pénurie structurelle de remplaçant·es a pour effet de dégrader encore les conditions de travail des enseignant·es et les conditions d'apprentissage des élèves.** En effet, comment travailler et apprendre dans des conditions correctes quand les effectifs des classes explosent sous l'effet de la répartition des élèves dont le maître ou la maîtresse est absent·e ?

**Ce manque de remplaçant·es a aussi un impact sur les droits des professeur·es des écoles :**

- ◆ les journées REP+ (9 journées de pondération prévues sur le temps devant élèves) ne sont plus que partiellement assurées, voire pas du tout, fautes de remplaçant·es ;

- ◆ l'annulation de formation du PAF dans certains départements ;
- ◆ les demandes de stages syndicaux ou les autorisations d'absence sont refusées pour raison de nécessité de service ;
- ◆ refus de plus en plus systématique des demandes de temps partiels qui ne sont pas de droit.

**Pour assurer une continuité du service public et faire en sorte que chaque enseignant·e absent·e soit remplacé·e, une seule solution : recruter des professeur·es des écoles !**

# Nos revendications

**Pour endiguer le manque de remplaçant·es, SUD éducation revendique :**

**1 des postes de remplaçant·es** en nombre suffisant pour assurer les remplacements ;

**2 la titularisation à temps plein de l'ensemble des enseignant·es non titulaires**, sans condition de concours ni de nationalité : les collègues en question sont déjà souvent en poste depuis longtemps, il n'y a aucune raison pour qu'ils et elles ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire ;

**3 l'admission de l'ensemble des admissibles, aux concours internes comme externes** : les recalé·es des oraux des concours constituent un nombre très important de potentiel·les futur·es collègues ;

**4 l'organisation de concours exceptionnels** : sous forme de concours supplémentaires en fonction des besoins locaux, dans les départements.

Pour faire face à la crise du recrutement et au manque de candidat·es au concours de professeur·es des écoles, et rendre le métier plus attractif, SUD éducation revendique :

**5 une augmentation générale et conséquente des salaires ;**

**6 le retour à un concours de recrutement à bac+3, suivi de 2 années de formation rémunérées** et validées par l'attribution d'un Master pour toute·s !

**Du 1er au 8 décembre, l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale sont appelé·es à voter pour désigner leurs représentant·es dans les instances. Organisées tous les 4 ans, ces élections déterminent la représentativité des syndicats dans l'Éducation nationale et dans la Fonction publique. Pour des élu·es de combat, qui ne se laissent pas faire face à l'administration, pour envoyer un signal fort : du 1er au 8 décembre, votons SUD éducation-Solidaires.**